

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance du 20 juin 2013

Ordre du jour

1. Affaires pendantes devant la Cour constitutionnelle.
2. Comité de concertation Gouvernement fédéral Gouvernements des Communautés et des Régions.
3. Relations avec le Parlement de la Communauté française.
4. Interreg IV A.
Programme France-Wallonie-Vlaanderen.
Modifications de fiche-projets en vue des comités de pilotage transfrontaliers du 25 juin 2013.
5. Projet de décret portant assentiment aux accords de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française et portant sur l'adhésion de la Communauté française à diverses centrales de marchés mises en oeuvre par la Région wallonne.
Seconde lecture
6. Valorisation des prestations au sein de Wallonie-Bruxelles International.
Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 5 décembre 2008 fixant le statut administratif et pécuniaire du personnel de Wallonie-Bruxelles International.
Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 5 décembre 2008 relatif aux conditions d'engagement et à la situation administrative et pécuniaire des membres du personnel contractuel de Wallonie-Bruxelles International.
Seconde lecture
7. Avant-projet d'arrêté relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi de subventions pour les services qui organisent des projets éducatifs de rupture.
Première lecture
8. Hautes écoles de diététique.
Projets d'arrêtés modifiant les arrêtés du 29 novembre 2012 octroyant une subvention aux hautes écoles de diététique à titre de soutien à la formation et l'accompagnement du cahier spécial des charges « Alimentation saine et savoureuse ».
Lecture unique
9. Projet d'arrêté octroyant l'autorisation à l'Institut technique supérieur Cardinal Mercier d'organiser l'unité de formation « Bachelier : stage d'insertion socioprofessionnel » (711102U32D1).
Lecture unique